

**MINISTERE DE L'ECONOMIE  
ET DES FINANCES**  
MINISTRY OF ECONOMY  
AND FINANCES

-----

**DIRECTION DE LA STATISTIQUE  
ET DE LA COMPTABILITE  
NATIONALE**  
DEPARTMENT OF STATISTICS  
AND NATIONAL ACCOUNTS

-----

**REPUBLIQUE DU CAMEROUN**  
**Paix - Travail - Patrie**  
REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace - Work - Fatherland

-----

**PROJET PRIX CEMAC**  
**Rapport général**

**février 2002**

## **AVANT - PROPOS**

Le Traité instituant la Communauté Economique et Monétaire des Etats de l'Afrique Centrale (CEMAC) stipule dans son article premier que : "la mission essentielle de la communauté est de promouvoir un développement harmonieux des Etats membres dans le cadre de l'institution de deux unions: une Union Monétaire et une Union Economique. Dans chacun de ces deux domaines, les Etats membres entendent passer d'une situation de coopération, qui existe déjà entre eux, à une situation d'union, susceptible de parachever le processus d'intégration économique et monétaire".

Le Projet Prix CEMAC qui vise à mettre en place un indice harmonisé des prix à la consommation s'inscrit dans ce processus. Avec l'arrimage du Franc CFA à l'Euro, l'amélioration et l'harmonisation des indices des prix à la consommation apparaissent comme une des actions prioritaires de la mise en œuvre de la CEMAC. La disponibilité d'une information fiable et à jour sur l'évolution des prix à la consommation en général est un outil indispensable pour la politique économique, en particulier dans ses objectifs de lutte contre l'inflation et de stabilité monétaire. Dans un contexte d'intégration économique et monétaire, la disponibilité de statistiques des prix harmonisées entre les différents pays est également utile pour la coordination et pour l'exercice de la surveillance multilatérale des politiques macro-économiques. Ce projet consiste à confectionner avec la même méthodologie un indice des prix à la consommation dans les États membres de la CEMAC. Il contribuera à l'amélioration de la qualité du dispositif statistique nécessaire à l'élaboration de la politique économique du Cameroun et à la surveillance multilatérale à l'intérieur de la sous région.

Initialement, les deux volets du projet: le volet enquête et le volet prix se devaient de démarrer respectivement au même moment dans tous les pays de la CEMAC. Cette condition a pu être respectée pour le volet prix grâce à un financement commun de la Coopération française via AFRISTAT. Il a ainsi

démarré dans tous les Etats en janvier 2000. S'agissant du volet enquête, les recherches tendant à trouver ce type de financement s'étant avérées infructueuses, c'est chaque Etat qui devait trouver un financement soit auprès des bailleurs de fonds, soit sur son propre budget. C'est cette deuxième voie que le Cameroun a suivi malgré le fait que le budget de l'Etat était déjà exécutoire. L'INS du Cameroun a ainsi été amené à démarrer en solitaire le volet enquête en mars de la même année.

Le rapport ci-après décrit les différentes phases de ce projet et en donne les principaux résultats. Les résultats plus détaillés et analysés sont publiés dans des documents à part dont la plupart sont largement diffusés auprès du public.

La Direction de la statistique et de la Comptabilité nationale saisit cette opportunité pour remercier la Coopération française pour son appui financier à ce projet. Elle remercie également les experts d' AFRISTAT pour leur appui technique./-

## SOMMAIRE

AVANT - PROPOS.....	2
SOMMAIRE.....	4
I- HISTORIQUE DE L'ENQUETE, CHAMP GEOGRAPHIQUE ET OBJECTIFS.....	6
1.1- Contexte général du projet prix CEMAC: politique d'intégration régionale.....	6
1.2- Champ géographique du projet.....	6
1.3- Objectifs et résultats attendus de chaque volet du projet.....	7
II- LE VOLET PRIX.....	9
2.1- la phase préparatoire.....	9
2.2- Les opérations de relevés des prix sur le terrain.....	10
2.2- Les opérations informatiques.....	10
2.3- Ressources humaines et financières mises en œuvre pour le volet prix.....	10
2.4- Principaux résultats.....	11
2.5 Conclusion partielle.....	13
III- LE VOLET ENQUETE.....	14
3.1- La phase préparatoire.....	14
3.1.1- Elaboration des documents méthodologiques et des outils de collecte.....	14
3.1.2- La formation des contrôleurs et des agents enquêteurs.....	14
3.2- Les opérations de terrain.....	15
3.2.1- Cartographie, dénombrement et tirage de l'échantillon des ménages.....	15
3.2.2- La sensibilisation (public et ménages tirés).....	19
3.2.3- La collecte auprès des ménages.....	19
3.2.3.1- Bilan des opérations de collecte.....	20
3.2.3.2- Estimations sur les ménages.....	21
3.2.3.3- Estimations sur la population des ménages.....	21
3.3- Exploitation informatique.....	22
3.3.1- La confection du masque de saisie et la formation des agents de saisie.....	22
3.3.2- L'organisation du travail.....	23
08H – 13H.....	23
3.4- L'apurement du fichier.....	23
3.5- Ressources humaines et financières mises en œuvre pour le volet enquête.....	24
3.6- Principaux résultats.....	25
3.6.1- Sur l'emploi.....	25
3.6.2- Sur la consommation finale des ménages.....	27
3.6.1.1- Structure générale (hors loyer imputé) en 2000.....	27
3.6.1.2- Indicateurs de consommation selon les quintiles.....	28
3.6.1.3- Comparaison avec ECAM 96.....	29
3.7- Conclusion partielle.....	29
IV- PRINCIPALES CONTRAINTES A LA MISE EN ŒUVRE DE L'IHPC.....	30

4.1- Le personnel.....	30
4.2- Le matériel et les fournitures .....	31
V - CONCLUSION GENERALE ET RECOMMANDATIONS.....	32
ANNEXES : .....	34
A1- Budget annuel pour la calcul de l'IHPC à Douala et Yaoundé à partir de l'exercice 2002/2003.....	34
A2- Projet de budget pour la mise en œuvre de l'indice harmonisé dans les autres villes entrant dans le calcul de l'Indice national des Prix à la Consommation (INP). .....	35
A3- Liste des publications du projet (documents techniques exclus).....	36
A4- Liste nominative du personnel ayant pris part au projet. ....	36

## **I- HISTORIQUE DE L'ENQUETE, CHAMP GEOGRAPHIQUE ET OBJECTIFS**

### **1.1- Contexte général du projet prix CEMAC: politique d'intégration régionale**

Le Projet Prix CEMAC qui vise à mettre en place un indice harmonisé des prix à la consommation s'inscrit dans le processus d'élaboration des indicateurs pour la coordination et l'exercice de la surveillance multilatérale des politiques macroéconomiques dans les pays membres de la Communauté Economique et Monétaire des Etats de l'Afrique Centrale (CEMAC). Avec la perspective d'arrimage du Franc CFA à l'Euro, l'amélioration et l'harmonisation des indices des prix à la consommation sont considérées comme des actions prioritaires à mettre en œuvre au sein de la CEMAC.

Deux phases ont été identifiées pour ce Projet. La phase 1 a commencé avec un séminaire regroupant les directeurs des Instituts Nationaux de la Statistique des pays de la sous région de l'Afrique centrale en février 1998 à Douala. Elle s'est poursuivie par les missions d'évaluation et de préparation de la phase opérationnelle (phase 2). Ces missions ont été réalisées par des experts de l'Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne (AFRISTAT) de mars à juin 1998 dans tous les Instituts Nationaux de Statistique (INS). La phase 1 a pris fin avec l'organisation d'une réunion de synthèse à Libreville du 9 au 12 juin 1998, réunion au cours de laquelle la méthodologie d'élaboration de l'indice harmonisé des prix à la consommation de la CEMAC et les grandes lignes de la méthodologie des enquêtes sur les dépenses des ménages ont été arrêtées.

### **1.2- Champ géographique du projet**

Compte tenu des contraintes d'ordre financier, logistique et de ressources humaines dans les Etats membres, le champ géographique se limite pour la première phase de démarrage aux principales villes des pays membres. Ce champ sera élargi dès que les conditions seront réunies. A la lumière des données des derniers recensements généraux de la population et enquêtes sur les dépenses des ménages, deux cas de figure se présentent :

- 1- La capitale politique représente l'essentiel de la consommation du milieu urbain, c'est le cas du Centrafrique, du Gabon et du Tchad.
- 2- Deux villes représentent l'essentiel de la consommation du milieu urbain, c'est le cas du Cameroun, du Congo et de la Guinée Equatoriale.

Il a donc été proposé de se limiter pour cette phase à une ou deux villes par pays, sachant que l'extension à d'autres villes suivrait plus tard selon la disponibilité des ressources humaines et financières et la capacité des Etats à financer les opérations nécessaires à cette extension.

Ainsi, les villes retenues dans la sous région sont les suivantes :

CAMEROUN	Yaoundé, Douala
CENTRAFRIQUE	Bangui
CONGO	Brazzaville, Pointe-Noire
GABON	Libreville
GUINEE EQUATORIALE	Malabo, Bata
TCHAD	N'Djaména

La réalisation d'un projet similaire dans les Etats membres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) durant les années 1995 à 1997 a permis l'élaboration d'un certain nombre d'outils (méthodologie pour des enquêtes sur les dépenses de consommation, guide méthodologique de l'indice des prix à la consommation des ménages, logiciel de traitement des indices des prix) qui pourraient être adaptés et utilisés sans difficulté majeure dans les pays de la CEMAC.

### **1.3- Objectifs et résultats attendus de chaque volet du projet**

Le Projet comporte deux volets : un volet prix et un volet enquête.

Le volet Prix a effectivement démarré en janvier 2000 dans tous les pays de la sous région avec la collecte des prix de l'année de base qui est l'année 2000 pour tous les Etats. Ainsi, les six Etats membres de la CEMAC disposent des prix de base obtenus pour chaque série comme la moyenne des prix relevés au cours de l'année 2000. La production des indices harmonisés était prévue à partir de janvier 2001 pour tous les Etats. Cependant les opérations de calcul des anciens indices devaient se poursuivre parallèlement, ceci en vue :

- de pouvoir comparer les évolutions des deux indices sur une longue période, et
- de calculer les coefficients de raccordement entre les deux indices.

L'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) est prévu pour remplacer l'actuel indice dans les deux villes. Les coefficients de raccordement donnent la possibilité aux utilisateurs des anciens indices de continuer, s'ils le désirent, la série en les déduisant des IPHC des deux villes.

Pour que le calcul de l'indice harmonisé soit effectif, il faut aussi disposer des pondérations actualisées et calculées selon la nomenclature de consommation adoptée pour l'indice. Ces pondérations ne peuvent être obtenues qu'à partir d'une enquête sur les dépenses des ménages dans les villes concernées par l'indice harmonisé.

L'objectif spécifique du volet enquête est de produire au niveau le plus désagrégé possible, les pondérations selon la Nomenclature de Consommation en Afrique Centrale (NCAC), adoptée pour l'indice. Toutefois et conformément aux conclusions de la dernière réunion de synthèse du mois de juin 1998 à Libreville, le volet emploi a été introduit pour fournir des données nécessaires à l'élaboration des indicateurs sur l'activité économique et la situation de l'emploi dans les deux villes. Étant donné que les méthodologies des relevés des prix et celles de l'enquête sont harmonisées, ce projet pouvait fournir une base commune de comparaison de l'évolution des prix à la consommation et de celle du marché de l'emploi dans les grandes villes de la sous région.

Pour résumer, les résultats attendus du projet pour le Cameroun sont :

- La production des prix de base à la fin de l'année 2000 pour toutes les séries retenues dans le cadre de l'IHPC,
- La production des indices de prix harmonisés pour les villes de Yaoundé et de Douala pour tous les mois de l'année 2001,
- La réalisation dans les villes de Yaoundé et de Douala d'une enquête sur les dépenses de consommation des ménages à partir d'un échantillon limité et représentatif de la population,

- L'estimation de la structure du panier de consommation des ménages et la mise à jour des coefficients de pondération des indices des prix pour les deux villes.
- L'élaboration et l'analyse des indicateurs sur la consommation des ménages, l'activité économique et la situation de l'emploi dans les deux villes.
- Le remplacement de l'indice actuel par l'indice harmonisé dans les deux villes.

La phase opérationnelle du projet a été effectivement lancée au cours du séminaire de synthèse de la phase 1 tenu à Libreville du 9 au 12 juin 1998. Cette réunion regroupait tous les Directeurs/Représentants des INS des pays de la CEMAC ainsi que les représentants de certains organismes bilatéraux ou multilatéraux de développement, notamment la Coopération française et le FMI. La nomenclature de consommation en Afrique Centrale a été adoptée et les grandes lignes de la méthodologie des enquêtes sur les dépenses des ménages arrêtées.

## **II- LE VOLET PRIX**

### **2.1- la phase préparatoire**

Au cours du dernier trimestre de l'année 1999 et grâce à un financement du Programme d'Appui aux Administrations Financières et Economiques (PAAFIE), des travaux d'identification des points d'observation, des variétés et leur description et de constitution des séries ont été entreprises dans les deux villes. Sur le plan informatique, il s'agissait de réaliser toutes les opérations de la phase d'initialisation du logiciel de traitement CHAPO : introduction des variables d'environnement, introduction de la nomenclature, classement des variétés, classement des postes (saisonnier et non saisonnier), création des séries, introduction des pondérations fictives, introduction de la liste nominative des points de vente par ville etc. Un manuel de l'agent enquêteur prix a été élaboré et les questionnaires de collecte créés et imprimés par le logiciel CHAPO (Calcul Harmonisé des indices des Prix par Ordinateur).

Une période de formation d'une semaine a été organisée dans les deux villes à l'intention des agents enquêteurs et des responsables provinciaux de la statistique et de la comptabilité nationale qui devaient assurer le contrôle des opérations de collecte.

Cette phase s'est achevée en fin décembre 1999 et les opérations de relevés des prix pour le calcul des prix de base ont été lancées dans les deux villes dans la première semaine de janvier 2000.

## **2.2- Les opérations de relevés des prix sur le terrain**

Les prix collectés au cours de l'année 2000 servent au calcul des prix de base comme moyenne annuelle des prix moyens mensuels. Ces opérations se poursuivent selon la méthodologie adoptée par tous les Etats de la CEMAC et contenue dans le document intitulé "Fondements méthodologiques de l'Indice Harmonisé des Prix des Etats membres de la CEMAC".

Depuis janvier 2001, des indices mensuels par variétés, par postes, par sous groupes, par fonction et par ville ont été régulièrement calculés avec des pondérations fictives en attendant les résultats de l'enquête sur les dépenses des ménages.

## **2.2- Les opérations informatiques**

Le logiciel de traitement des relevés des prix a été gracieusement mis à la disposition des Etats de la CEMAC par la Coopération française via AFRISTAT. C'est un logiciel spécialisé qui comporte toutes les étapes de traitement : saisie, apurement, sortie des tableaux d'analyse et même des tableaux de diffusion. Depuis janvier 2000, toutes les opérations informatiques nécessaires aux calculs des prix moyens mensuels et annuels ainsi que des indices des prix à tous les niveaux d'agrégation: saisie, contrôle d'exhaustivité, contrôle de cohérence, estimations des données manquantes etc. sont entreprises par la DSCN.

## **2.3- Ressources humaines et financières mises en œuvre pour le volet prix**

Le projet dans son ensemble comporte une composante commune surtout au cours de la période de 1998-2001: les équipements initiaux, le salaire du personnel fonctionnaire impliqué, certains frais de mission du personnel d'encadrement central à Douala, le matériel et les fournitures, les frais de participation des cadres nationaux aux séminaires, les frais des experts d' AFRISTAT, etc., difficile à désagréger.

En ce qui concerne les opérations de relevés des prix proprement dites, le budget par exercice, fixe sur toute la période, a été de 15 870 000 F CFA et se répartit ainsi qu'il suit :

**Budget bimensuel des relevés des prix pour le calcul de l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) à Yaoundé et à Douala**

<b>Poste de dépenses</b>	<b>Montant en FCFA</b>
1. Personnel	7 560 000
1.1 Rémunération du personnel temporaire	1 800 000
1.2 Transports urbains	5 760 000
3. Achats de produits+photocopies des fiches de relevés+frais d'envoi des fiches au Service central	7 200 000
4- Mission (6) de contrôle à Douala (frais de mission (5 jrs à 25 000Fcf/jr) frais de transports).	1 110 000
<b>Total</b>	<b>15 870 000</b>

Les relevés des prix ont été financés à 100% par la coopération française au cours de l'année 2000, à 66% au cours de l'année 2001 et à 33% (prévu) au cours de l'année 2002. Notons toutefois que le budget de l'Etat, en plus du complément à ce financement devait supporter les frais financiers engendrés par les virements réalisés à partir de Bamako.

**Le personnel pour ce volet comprend :**

<b>Qualité</b>	<b>Yaoundé</b>	<b>Douala</b>	<b>Total</b>
Directeur de la Statistique et de la Comptabilité Nationale	1	-	1
Chef de Service des indices des prix à la consommation	1	-	1
Chef de service provincial de la Statistique et de la Comptabilité Nationale	1	1	2
Agents enquêteurs	4	4	8
Agents de saisie	2	0	2
<b>Total</b>	<b>9</b>	<b>5</b>	<b>14</b>

**2.4-Principaux résultats**

Le nombre total de séries constituées est de 7 534. Les prix de ces séries sont relevés dans 674 points de vente, soit en moyenne 7534 relevés par mois pour l'ensemble des deux villes.\*

Ville	Nombre de séries homogènes (O1)	Nombre de séries homogènes (O2,O3)	Nombre de séries hétérogènes (HE)	Nombre total de séries	Points de ventes
Yaoundé	542	2 040	1 291	3 873	355
Douala	486	2 040	1 135	3 661	319
<b>Total</b>	<b>1 028</b>	<b>4 080</b>	<b>2 426</b>	<b>7 534</b>	<b>674</b>

Les tableaux ci-après donnent les indices harmonisés des prix pour les deux villes et pour l'année 2001 et une comparaison avec les indices INP actuels ramenés à la base de 2000 au moyen des coefficients de raccordement.

### Yaoundé

	Indice actuel base 100 déc. 1993	Indice actuel base 100 2000	Indice harmonisé	Ecart en %	Variation mensuelle indice actuel	Variation mensuelle indice harmonisé
Janvier	175,8	102,3	101,1	-1,1		
Février	176,8	102,9	101,8	-1,0	0,57	0,69
Mars	179,4	104,4	101,4	-2,8	1,45	-0,39
Avril	179,5	104,4	102,0	-2,3	0,06	0,59
Mai	179,7	104,6	103,1	-1,4	0,15	1,08
Juin	180,6	105,1	102,7	-2,3	0,48	-0,39
Juillet	183,7	106,9	103,3	-3,3	1,71	0,58
Août	185,8	108,1	103,6	-4,2	1,14	0,29
Septembre	187,5	109,1	102,8	-5,8	0,94	-0,77
Octobre	186,5	108,5	102,3	-5,7	-0,55	-0,49
Novembre	185,4	107,9	102,5	-5,0	-0,59	0,20
Décembre	186,5	108,5				

Coefficient de raccordement = 1,719

### Douala

	Indice actuel base 100 déc. 1993	Indice actuel base 100 2000	Indice harmonisé	Ecart en %	Variation mensuelle indice actuel	Variation mensuelle indice harmonisé
Janvier	163,8	100,5	101,5	1,0		
Février	165,1	101,3	101,8	0,5	0,79	0,30
Mars	165,7	101,6	102,3	0,9	0,36	0,79
Avril	167,0	102,4	103,0	0,8	0,76	0,58
Mai	168,5	103,3	104,7	1,6	0,91	1,74
Juin	168,0	103,1	104,7	1,8	-0,26	-0,10
Juillet	168,3	103,3	105,3	2,3	0,18	0,67
Août	169,2	103,8	103,7	-0,1	0,49	-1,80
Septembre	167,9	103,0	103,8	0,8	-0,76	0,10
Octobre	169,8	104,2	104,5	0,3	1,17	0,67
Novembre	167,6	102,8	104,4	1,6	-1,33	-0,10
Décembre	167,7					

Coefficient de raccordement = 1,63033487

Cette comparaison montre que :

- de manière générale, les écarts entre les évolutions des deux indices durant la période janvier-décembre 2001 sont relativement faibles pour Douala et un peu plus importants pour Yaoundé,
- l'indice harmonisé présente un meilleur lissage de l'évolution constatée sur la période étudiée (les anciens indices étant soumis à des variations erratiques dues à quelques produits),
- les écarts entre les deux indices harmonisés sont bien plus faibles qu'entre les deux indices actuels.

Les causes des écarts proviennent essentiellement des divergences méthodologiques entre les indices.

## **2.5 Conclusion partielle**

A ce jour, la DSCN dispose des indices des prix IHPC et INP à Douala et à Yaoundé pour tous les mois à partir de janvier 2001. L'évolution des deux indices sans être contradictoire présente cependant des différences pertinentes. Cela était prévisible compte tenu des conditions de lancement des deux indices et surtout des différences méthodologiques fondamentales entre les deux indices. Pour ne citer qu'un exemple, l'indice INP avait été mis en œuvre un peu à la hâte en décembre 1993, soit un mois avant la dévaluation survenue le 14 janvier 1994. Il avait pour principal objectif de mesurer les effets de cette dernière en ce qui concerne l'évolution des prix à la consommation. Ainsi, la période de base est fixée en décembre 1993, alors que les pondérations (les seules disponibles en ce moment) sont issues de l'enquête consommation auprès des ménages de 1983/84. S'agissant de l'IHPC, la période de base est l'année 2000 et les pondérations sont issues de l'enquête sur les dépenses des ménages réalisée dans les deux villes au cours de la même année. Après la réalisation des enquêtes dépenses, le coût du nouvel indice, même actualisé pour tenir compte de l'inflation sur la période et de certains éléments non pris en compte auparavant ne dépasse pas 25 millions de francs par an. Cependant, la mise en œuvre de ce nouvel indice, pour être efficace nécessiterait certaines actions en amont (voir les recommandations ).

### **III- LE VOLET ENQUETE**

#### **3.1- La phase préparatoire**

##### **3.1.1- Elaboration des documents méthodologiques et des outils de collecte**

C'est en mars 2000 après que le Gouvernement camerounais ait accepté de financer l'EDM à Yaoundé et Douala que l'équipe locale du projet a commencé le travail d'adaptation de la méthodologie mise en œuvre dans les pays de l'Afrique de l'Ouest. Les documents suivants: méthodologie générale, questionnaires, carnet de compte, manuel et questionnaire dénombrement, manuel des agents enquêteurs, manuel du contrôleur, manuel de l'agent de saisie, nomenclature des dépenses, nomenclature des professions et nomenclature des branches d'activité ont été élaborés au cours de cette phase.

Les documents de collecte ont été finalisés au cours d'un séminaire organisé à Yaoundé et regroupant les superviseurs de Yaoundé et Douala ainsi que tous les contrôleurs de la capitale. Ce séminaire a été animé principalement par les Experts d'Afristat au cours d'une mission d'assistance technique réalisée du 12 au 20 juin 2000.

L'équipe d'encadrement basée à Yaoundé s'est chargée d'intégrer les modifications apportées par les experts et les observations issues du séminaire dans les différents documents avant de les envoyer à l'imprimerie.

##### **3.1.2- La formation des contrôleurs et des agents enquêteurs**

- **Les contrôleurs**

La formation des contrôleurs a été assurée par le responsable technique assisté des superviseurs des deux villes dans la première quinzaine du mois d'août 2000. Elle consistait en une formation théorique et pratique. Au cours de la formation théorique, il s'agissait de leur faire saisir les enjeux de l'opération mais aussi quelques grandes lignes de la méthodologie générale, notamment le plan de sondage et le tirage de l'échantillon au deuxième degré de sondage. La phase pratique qui se déroulait essentiellement dans la soirée consistait au déroulement de toutes les parties du questionnaire par chaque contrôleur et dans un ménage de son choix à condition que la taille de ce ménage permette de remplir au moins deux

carnets de compte. La méthodologie de dénombrement ainsi que quelques exemples de repérage des zones de dénombrement leur ont aussi été présentés. Cette formation a duré deux semaines et le manuel du contrôleur qui précise leur rôle leur a été exposé.

Dix contrôleurs de la Ville de Yaoundé sur les 11 étaient des fonctionnaires. A Douala, la répartition était de 4 fonctionnaires contre 7 agents temporaires. Les fonctionnaires étaient de niveau ITS et les temporaires de niveau licence minimum.

- **Les agents enquêteurs**

La formation des agents enquêteurs a suivi celle des contrôleurs et a été assurée dans chaque ville par le superviseur assisté de tous les contrôleurs.

La formation théorique a consisté en la présentation en salle de toutes les parties du questionnaire au travers d'une séance de "lecture expliquée" du manuel de l'agent enquêteur afin de s'assurer de la bonne compréhension des questions par le personnel de collecte. Le sens précis de chaque question tel qu'il avait été arrêté au cours du séminaire de Yaoundé devait être communiqué par le superviseur.

L'effectif des agents enquêteurs formés par ville était de 45 personnes. Bien que le niveau minimum requis exigé était le Baccalauréat, la majorité des postulants avaient un niveau universitaire.

A l'issue de la formation qui a été directement suivie de la phase de dénombrement à laquelle tout le monde a participé, 42 agents enquêteurs étaient retenus dans chaque ville.

### **3.2-Les opérations de terrain**

#### **3.2.1- Cartographie, dénombrement et tirage de l'échantillon des ménages**

Elle s'est déroulée en deux phases:

La première, dénommée "mise à jour de la base de sondage avant le tirage de l'échantillon des Unités Primaires (UP)", a été réalisée en 1999 grâce à un financement de la Coopération française sur fonds PAAFIE .

Elle se justifie par la vieillesse de la base existante. Le dernier recensement de la Population et de l'Habitat date de l'année 1987. La cartographie réalisée avait permis de découper l'ensemble du territoire national en aires géographiques appelées zones de dénombrement (ZD). Dans les milieux urbains, l'on avait veillé autant que possible à ce que les tailles de ces ZD en terme de population soient homogènes. Depuis cette date, aucune autre cartographie exhaustive des villes de Yaoundé et Douala n'a été entreprise. Cependant, la liste des ZD élaborée pendant cette opération a servi de base de sondage à la plupart des enquêtes statistiques par sondage réalisées dans les deux villes depuis 1987. Nous citerons notamment les Enquêtes Démographiques et de Santé (EDS) de 1991 et 1998. La même base servira pour l'enquête par grappes à indicateurs multiples (MICS). Elle ne semble donc pas poser de problèmes majeurs d'identification sur le terrain malgré sa relative vieillesse. En dehors de la nouvelle organisation administrative qui fait passer le nombre d'arrondissements de quatre à six et les zones périphériques dont la population semble avoir beaucoup augmenté (création des camps sic et autres) par rapport à 1987, les villes de Yaoundé et Douala n'ont pas subi d'importantes transformations (déguerpissements, recasements, etc.). Nous avons opté pour une cartographie légère qui ne touchait pas toutes les ZD de 1987. Ainsi, cette mise à jour a consisté essentiellement à l'intégration des quartiers périphériques dans la base de sondage.

Les étapes de cette mise à jour ont été les suivantes:

- 1- Définition, avec l'aide d'un géographe/cartographe des limites de chaque ville et matérialisation sur la carte.

La limite que nous avons adoptée pour chaque ville est celle acceptée par les communautés urbaines auprès desquelles nous nous sommes procurés des cartes.

- 2- Rassemblement les fonds de carte des deux villes. Le travail réalisé en 1999 a permis de retrouver toutes les ZD de Yaoundé. Pour la ville de Douala<sup>1</sup>, l'on a obtenu le résultat suivant:

---

<sup>1</sup> Arrondissement de Manoka non compris

<b>Arrondissement</b>	<b>Nbre de ZD en 1987 (a)</b>	<b>Nbre de ZD dont carte (b)</b>	<b>Différence (a-b)</b>
Douala I	148	121	27
Douala II	127	127	00
Douala III	368	355	13
Douala IV	68	68	00
Total	711	670	41

En recoupant les cartes existantes et la carte de la ville obtenue auprès de la communauté urbaine de Douala, nous avons plus ou moins identifié les parties de la ville pour lesquelles l'on n'avait pas de cartes et procéder à une cartographie.

3- Identification des ZD "trop grandes" ou "trop petites". Le rapport entre l'effectif des ménages de la plus petite ZD et la plus grande doit être supérieur à 1/3. La première phase de cette identification s'est faite au bureau à partir des effectifs de 1987. L'on est ensuite allé sur le terrain avec un cartographe pour scinder ou fusionner des ZD.

4- Réalisation de la cartographie des zones périphériques en veillant à ce que ce principe soit respecté.

A la fin de cette opération, nous disposons d'une base de sondage avec 790 et 777 unités primaires de sondage à Douala et Yaoundé respectivement.

La deuxième phase a consisté au dénombrement des unités primaires échantillon et au tirage de l'échantillon des ménages à interviewer.

La période du dénombrement a duré environ 3 semaines pour 126 Unités Primaires de sondage (UP) à dénombrer dans chaque ville. Elle commence effectivement le 07 septembre 2000 et prend fin le 29 septembre 2000. Expérimentale et pratique, cette phase a été réalisée avec un effectif total de 56 personnes dont 11 contrôleurs et 45 présélectionnés à Yaoundé comme Douala. Elle a servi de base pour le recrutement définitif des 84 agents enquêteurs. Son objectif majeur était de dénombrer les ménages par îlot dans chaque UP en vue d'une sélection de l'échantillon. Pour cette première descente sur le terrain, il avait été constitué 11 équipes de collecte dans chaque ville.

Le questionnaire de dénombrement comportait deux pages (voir annexe) : sur la première étaient reportées les informations usuelles : numéro de l'UP, numéro de

l'îlot, du bâtiment, le type de logement etc. La deuxième page visait à collecter quelques informations sur les caractéristiques du ménage : la taille, le sexe du chef de ménage, son statut économique, le statut d'occupation du logement.

Après deux semaines de dénombrement, le remplissage de la deuxième page a dû être abandonné. Au 21/09/2000, la moitié des UP n'était pas dénombrée alors que l'enquête devait commencer impérativement le 1<sup>er</sup> octobre afin d'être terminée avant la période des fêtes de fin d'année. Il fallait par conséquent accélérer les opérations de dénombrement.

De plus, le principe du tirage automatique des ménages après la saisie des questionnaires de dénombrement a été remplacé par un tirage semi-manuel. Le principe de tirage des ménages est celui de l'échantillonnage systématique. Il est résumé sur une note d'une page intitulée "Tirage " rapide"des ménages échantillon". Les étapes de ce tirage sont les suivantes :

- 1- Ouvrir un classeur Excel ou autre tableur.
- 2- Saisir sur la feuille 1 les données du questionnaire du dénombrement de la colonne 4 (N° de ligne) à la colonne 14 (Nationalité du CM). L'on pourra même sauter le nom du chef de ménage.
- 3- Recopier (doubler la feuille 1) les données de la feuille 1 sur la feuille 2.
- 4- Sur cette nouvelle feuille, repérer les ménages à exclure du champ de l'enquête et supprimer toute la ligne d'enregistrement.
- 5- Insérer comme première colonne (sans effacer les autres) le numéro d'ordre. Le dernier numéro  $N_j$  sera le nombre total de ménages du champ pour l'UP  $j$ .
- 6- Réaliser un tirage systématique de 8 ménages parmi les  $N_j$ .
- 7- Retourner au questionnaire pour récupérer les informations sur les 8 ménages tirés.

Ces mesures ad-hoc prises en cours de dénombrement ont permis de respecter effectivement le délai du 30 septembre 2000 qui avait été fixé pour cette phase.

### **3.2.2- La sensibilisation (public et ménages tirés)**

L'EDM 2000 n'étant pas une opération nationale, l'accent a été plus mis sur la sensibilisation de proximité, bien que des communiqués aient été régulièrement envoyés et lus au poste national de la CRTV, notamment, au début des vagues. Dans ces communiqués il s'agissait d'annoncer le passage des agents pour la prochaine mais aussi de remercier ceux des ménages qui ont participé à la vague précédente.

S'agissant de la sensibilisation de proximité, elle a été menée sur le terrain par les superviseurs des deux villes. Des lettres signées par le Préfet ont été envoyées aux sous-préfets avec ampliation aux chefs de quartier et aux chefs de blocs. Le personnel de terrain, les contrôleurs et les agents enquêteurs se déplaçaient avec des copies de cette lettre.

Par ailleurs, des affiches expliquant les objectifs de l'enquête ont été placardées dans les lieux publics et principalement dans les îlots échantillon.

Enfin, à la fin de chaque vague de l'enquête, les ménages recevaient un cadeau symbolique, un seau de 10 litres portant l'insigne de l'enquête.

### **3.2.3- La collecte auprès des ménages**

La phase de collecte a effectivement démarré le 30/09/2000 par la visite d'initialisation auprès des ménages de la première vague. Il convient de relever que la principale contrainte imposée aux agents enquêteurs était celle d'interviewer 6 ménages par vague et non 2 ménages par UP et par vague comme cela a été le cas dans les pays de l'UEMOA. L'agent enquêteur avait par conséquent la liberté de choisir ses ménages dans un ou plus d'une UP parmi les 3 que lui remettait son contrôleur et dont les ménages échantillon avaient été préalablement identifiés. Les remplacements n'étaient pas autorisés. Au total, chaque agent enquêteur avait à interviewer 24 ménages pour toute la période d'enquête.

Le calendrier de la collecte se présente ainsi :

1 <sup>er</sup> Octobre 2000 – 18 octobre 2000	⇒ Première vague : 6 ménages
21 Octobre 2000 – 08 novembre 2000	⇒ Deuxième vague : 6 ménages
11 Novembre 2000 – 29 novembre 2000	⇒ Troisième vague : 6 ménages
1 <sup>er</sup> Décembre 2000 – 18 décembre 2000	⇒ Quatrième vague : 6 ménages

Ce plan de déroulement obéissait à un schéma technique de collecte par enquêteur dont voici l'esquisse :

### Emploi du temps type d'un agent enquêteur

N° jour /	1 3	2 4 6	5 7 9	8 10 12	11 13 15	14 16 18	17 19
Ménages	A1 A2  <b>B1</b> <b>B2</b>  C1 C2	A1 A2  <b>B1</b> <b>B2</b>  C1 C2	A1 A2  <b>B1</b> <b>B2</b>  C1 C2	A1 A2  <b>B1</b> <b>B2</b>  C1 C2	A1 A2  <b>B1</b> <b>B2</b>  C1 C2	A1 A2  <b>B1</b> <b>B2</b>  C1 C2	A1 A2  <b>B1</b> <b>B2</b>  C1 C2
Tâches	Rétrospectif (1 <sup>ère</sup> visite) Distribution des carnets de compte	Rétrospectif (2 <sup>ème</sup> visite) Récapitulatif des carnets de compte	Rétrospectif (3 <sup>ème</sup> visite) Récapitulatif des carnets de compte	Rétrospectif (4 <sup>ème</sup> visite) Récapitulatif des carnets de compte	Rétrospectif (5 <sup>ème</sup> visite) Récapitulatif des carnets de compte	Rétrospectif (6 <sup>ème</sup> visite) Récapitulatif des carnets de compte	

#### 3.2.3.1- Bilan des opérations de collecte.

Plusieurs événements ont eu un impact négatif sur le taux de réponse : les maladies dans les ménages, les décès dans le ménage ou des collatéraux du ménage. Le Directeur de la Statistique a dû signer plusieurs lettres de condoléances au cours de la période. Toutefois, l'événement qui a le plus affecté le taux de réponse est la campagne d'hygiène et de salubrité qui s'est intensifiée en novembre et en décembre pour préparer le sommet France Afrique de janvier 2000. Des maisons, des boutiques, des comptoirs en bordure de route étaient cassés et des opérations de déguerpissement contre les sauveteurs entreprises régulièrement par les forces de l'ordre. Un nombre relativement important de ménages surtout à la quatrième vague a refusé de répondre aux questions ou a tout simplement arrêté l'enquête avant le quinzième jour.

		<b>Yaoundé</b>	<b>Douala</b>	<b>Total</b>
Prévus		1008	1008	2016
Enquêtés avec succès (*)	Vague 1	245	239	484
	Vague 2	238	241	479
	Vague 3	224	236	460
	Vague 4	213	169	382
Total enquêtés avec succès	Les quatre vagues	920	885	1805
Non-réponse	Effectif	88	123	211
	%	8,7	12,2	10,5

(\*) tous les questionnaires (79) avec moins de 7 relevés quotidiens sont considérés comme des non-réponses en plus des refus catégoriques.

### 3.2.3.2- Estimations sur les ménages <sup>2</sup>

La taille moyenne des ménages n'a pas changé entre 1996 et 2000 à Yaoundé, elle est de 5,5 personnes. A Douala par contre, elle semble s'être légèrement modifiée, passant de 5,4 personnes en 1996 à 5 personnes en 2000. Pour l'ensemble des deux villes, la taille moyenne de 5,2 personnes est similaire à celle qui a été trouvée en 1998 au cours de l'Enquête Démographique et de Santé (EDS98) (5,3 personnes).

	<b>Yaoundé</b>	<b>Douala</b>
Nombre de ménages	240 000	286 000
dont (en %)		
unipersonnel	11	13
2 à 3 personnes	24	25
4 à 6 personnes	33	33
7 à 10 personnes	24	24
11 personnes et plus	8	5
Total	100	100
Taille moyenne	5,5	5,0
Taille moyenne en équivalent adulte <sup>3</sup>	4,4	4,1

### 3.2.3.3- Estimations sur la population des ménages<sup>4</sup>

La population des deux villes semble avoir un peu vieilli au cours de la période, surtout à Douala. L'âge moyen passe de 20,6 et 22,0 ans à 21 et 24 ans à Yaoundé

<sup>2</sup> Pour la Douala, l'arrondissement de Manoka n'est pas pris en compte.

<sup>3</sup> La taille du ménage en équivalent adulte ou unité de consommation s'obtient en affectant le coefficient 0,5 à tout membre du ménage dont l'âge est inférieur à 15 ans et 1 si non.

<sup>4</sup> Pour la ville de Douala, l'arrondissement de Manoka n'est pas pris en compte.

et Douala respectivement et l'âge médian de 18 et 20 ans à 19 et 21 ans. Notons cependant que la taille de l'échantillon de l'enquête de 1996 était seulement de 800 ménages environ pour les deux villes contre 2000 pour l'EDM. L'âge moyen en 1994 à Yaoundé est également de 21 ans selon l'enquête emploi sur 2000 ménages.

La population de droit estimée par l'enquête est légèrement inférieure à celle qui figure dans les indicateurs démographiques sur le Cameroun publiés en 1993 par le Ministère du Plan et de l'Aménagement du territoire qui est de 1 456 800 et 1 516 200 pour Yaoundé et Douala respectivement.

	<b>Yaoundé</b>	<b>Douala</b>
Population totale estimée:	1 301 000	1 404 000
dont (en %)		
0 à 14	39	33
15 à 59	59	63
60 et plus	2	4
Total	100	100
Age moyen	21	24
Age médian	19	21
Mode	18	18

### **3.3-Exploitation informatique**

#### **3.3.1- La confection du masque de saisie et la formation des agents de saisie**

Le masque de saisie est défini sur EPI INFO version 6.3.

Elaboré dans l'ordre d'apparition des fiches du questionnaire, le masque de saisie est conçu dans l'optique d'un contrôle concomitant aux opérations de saisie des données. A cet effet, des éléments de contrôle d'amplitude et de complétude y ont été introduits.

Par ailleurs, ce masque a la particularité d'être structuré en plusieurs blocs de saisie correspondant à une répartition groupée des différentes composantes du questionnaire d'enquête ainsi que présenté dans le tableau ci-après. Cette division est due à une contrainte liée à la performance limitée de certaines machines utilisées (386 à côté des Pentium) et dont la faible capacité ne permettait pas l'élaboration du programme de saisie en un seul bloc.

## Présentation des blocs de saisie

<b>Blocs</b>	<b>Fiches / Codes Questionnaires</b>
1er	CQ01
2ème	CQ02, CQ03, CQ04, CQ05, Fiche 6
3ème	CQ07
4ème	CQ09, CQ11, Fiche12, CQ13, CQ17, CQ19
5ème	CQ20, CQ21, CQ23, Fiche24, CQ25, Fiche26, CQ27, Fiche28, CQ29, CQ31, CQ33
6ème	CQ35A, CQ35B, CQ37A, CQ37B, CQ39A, CQ39B, Fiche40, CQ41, CQ43
7ème	CQ45, CQ46, CQ15

Les opérations de saisie proprement dites ont été précédées d'une session de formation de deux semaines axée autour de deux objectifs principaux : imprégnation du personnel aux articulations et à l'esprit du questionnaire d'enquête, maîtrise du support de collecte, instructions à suivre lors de l'enregistrement des données.

Un manuel de l'agent de saisie a été élaboré à cet effet. Au total 20 personnes, 16 agents et 4 moniteurs de saisie ont été formés à la saisie de l'EDM2000.

### 3.3.2- L'organisation du travail

En dehors du Superviseur de saisie qui coiffe toutes les opérations d'exploitation des données EDM, l'ensemble du personnel de saisie est réparti en deux équipes. Travaillant en tranches horaires de 5 heures par jour, les deux équipes se relayaient de manière rotative entre le matin (8h – 13h) et l'après-midi (13h – 18h) chaque semaine ainsi que le montre le tableau ci-après.

Ordre de passage mensuel des groupes de saisie :

	<b>1<sup>ère</sup> semaine</b>	<b>2<sup>ème</sup> semaine</b>	<b>3<sup>ème</sup> semaine</b>	<b>4<sup>ème</sup> semaine</b>
<b>08H – 13H</b>	G1	G2	G1	G2
<b>13H – 18H</b>	G2	G1	G2	G1

### 3.4- L'apurement du fichier

L'apurement du fichier EDM2000 s'est avéré la phase la plus ardue du volet enquête du projet. Prévu pour une durée de trois mois, il a démarré en janvier 2001 pour

s'achever au mois de juin. Cette situation résulte de plusieurs facteurs dont le principal est la complexité même du questionnaire EDM par rapport aux questionnaires des enquêtes antérieurement traitées par la DSCN et la rigueur exigée dans cette phase compte tenu de l'objectif de l'opération et des utilisations possibles des résultats.

Les autres facteurs sont liés aux erreurs de collecte qui ont été relativement nombreuses, surtout à la première vague. Cette vague suivait directement trois semaines de dénombrement sans recyclage des agents sélectionnés à cause des contraintes de calendrier des opérations de terrain. La phase de collecte devait impérativement être terminée avant la semaine des fêtes de Noël.

Il convient de relever la légèreté des contrôles avant l'envoi des questionnaires à la saisie, mais aussi la non disponibilité du personnel d'encadrement<sup>5</sup> qui avait plusieurs autres tâches liées à leur service respectif au sein de la DSCN et dont ils n'étaient pas exemptés (missions et séminaires en dehors de la ville et du pays compris).

Cette phase a bénéficié de l'assistance technique de deux experts d'Afristat au cours d'une mission de 10 jours à Yaoundé en avril 2001.

L'expérience de l'apurement des données de l'EDM2000 est longuement décrite dans un document intitulé : "Expérience camerounaise en matière d'apurement d'enquêtes sur les dépenses des ménages : le cas de l'EDM2000".

### **3.5- Ressources humaines et financières mises en œuvre pour le volet enquête**

<b>Qualité</b>	<b>Yaoundé</b>	<b>Douala</b>	<b>Total</b>
Directeur	1	-	1
Responsable technique	1	-	1
Superviseurs de ville	1	1	2
Superviseur de saisie	1	-	1
Contrôleurs de collecte	12	12	24
Moniteurs de saisie	4	-	4
Agents d'apurement	7		7
Agents enquêteurs	42	42	84
Agents de saisie	15	-	15
<b>Total</b>	<b>84</b>	<b>55</b>	<b>139</b>

<sup>5</sup> La majorité des contrôleurs et le superviseur de saisie étaient des fonctionnaires relevant d'autres services que le Service des Indices des Prix à la Consommation au sein duquel était logé le Projet

Le coût de l'enquête (hors composante commune) a été de 115 000 000 FCFA, entièrement financé par le budget de l'Etat camerounais. Près de deux cinquième a été consacré à la rémunération du personnel et un peu moins d'un tiers au déplacement du personnel. Les salaires du personnel fonctionnaire ne sont pas pris en compte. L'ensemble du personnel (fonctionnaire et non fonctionnaire) bénéficiait de primes mensuelles comprises entre 15 000 et 50 000 FCFA. Par ailleurs, une prime de bonne séparation correspondant à un demi mois de salaire a été distribué au personnel temporaire à la fin des opérations de terrain. Les divers comprennent les photocopies, l'indemnité de responsabilité de caisse, l'entretien du matériel etc. Il convient de relever qu'en plus du matériel acquis dans le cadre de l'exécution du projet, une partie non négligeable des fournitures a été pourvue par la DSCN dans le cadre du fonctionnement du Service des Indices des prix. Le tableau ci-après donne une esquisse de la structure de ce budget tel qu'il a été exécuté :

<b>Désignation</b>	<b>%</b>
Indemnisation du personnel dont :	39,0
Rémunération du personnel temporaire	18,4
Primes et indemnités spéciales du personnel temporaire et permanent	20,6
Déplacement	27,3
Carburants et lubrifiants	1,9
Perdiems	5,1
Frais de mission	4,4
Matériel et fournitures	4,7
Location de la salle pour la formation à Douala	1,3
Impression des documents	9,1
Divers	3,7
<b>Total</b>	<b>100,0</b>

### **3.6- Principaux résultats**

#### **3.6.1- Sur l'emploi**

Les principales caractéristiques du marché du travail telles qu'elles se dégagent des résultats de cette étude sont :

- **La baisse du taux d'activité entre 1996 et 2000, surtout parmi les femmes ;**
- **Le recul du chômage au cours de la même période avec cependant une situation toujours préoccupante pour les jeunes (15 à 29 ans) et les femmes ;**
- **L'insertion nette de plus de 100 000 personnes sur le marché du travail de chacune des deux villes au cours de la période;**
- **Le développement du secteur informel qui devient le principal pourvoyeur d'emplois ;**
- **La faiblesse du taux de "salarisation", ce qui traduit la précarité de la majorité des emplois créés notamment dans le secteur informel.**

La comparaison des résultats de 1996 à ceux de l'année 2000 montre le recul du chômage à Yaoundé et à Douala. La situation reste toujours préoccupante en ce qui concerne les jeunes et les femmes.

Le taux de chômage au sens du BIT<sup>6</sup> est de 14% et 18% respectivement à Yaoundé et à Douala en 2000 contre 30% et 23,3% en 1996 selon les résultats de l'enquête ECAM 96. Cette amélioration d'ensemble masque certaines disparités selon l'âge et le sexe. Le chômage est plus important parmi les femmes comparativement aux hommes et demeure très préoccupant parmi les jeunes. L'âge moyen parmi les chômeurs est de 28,4 ans et 29,8 ans à Yaoundé et Douala respectivement contre 33,7 ans et 34,7 ans pour les actifs occupés. Entre 20 et 29 ans, le taux de chômage pour les deux sexes est de 23% à Yaoundé et 26% à Douala. Parmi les jeunes filles de cet âge, il est de l'ordre de 31% à Yaoundé et à Douala contre 17% et 22% pour les hommes.

---

<sup>6</sup> Chômeurs au sens du BIT (Bureau International du Travail): toutes personnes n'ayant pas travaillé (ne serait-ce qu'une heure) lors de la semaine précédant l'Enquête, et ayant cherché un emploi au cours du mois précédant l'Enquête.

**Tableau 3.1** : Taux de chômage par âge et par sexe en 2000 à Yaoundé et Douala ( en %)

Classe d'âge	Yaoundé			Douala		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
15-19 ans	14,9	10,9	13,3	20,3	25,2	22,5
20-29 ans	16,7	31,1	22,8	22,3	31,4	26,0
30-44 ans	7,3	12,4	9,4	10,8	19,4	14,3
45-54 ans	4,9	1,6	3,6	11,9	3,7	8,4
55 ans ou plus	15,6	0,0	8,7	19,0	5,5	13,5
<b>Total</b>	<b>11,2</b>	<b>17,3</b>	<b>13,7</b>	<b>16,3</b>	<b>21,0</b>	<b>18,2</b>

Source : EDM 2000

### 3.6.2- Sur la consommation finale des ménages

#### 3.6.1.1- Structure générale (hors loyer imputé) en 2000

Le premier poste budgétaire des ménages demeure l'alimentation, les boissons dans le ménage et les tabacs en 2000 avec près de 30% de la dépense totale de consommation finale dans les deux villes. Ce poste est suivi par les dépenses de transport.

Comme l'on peut le constater sur le tableau ci-dessous, cette structure est en nette rupture avec celle de l'indice (INP) actuel, laquelle est issue de l'enquête budget consommation de 1983/84.

**Tableau 3.2** : Coefficients de pondération pour les indices des prix à Douala et à Yaoundé en pour l'INP et l'IHPC ( en %)

Fonction	Yaoundé		Douala	
	INP	IHPC	INP	IHPC
Alimentation, boissons dans le ménage et tabacs	402	295	421	288
Habillement et chaussures	112	71	82	66
Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles	105	117	107	114
Equipement et entretien de maison	71	61	40	54
Santé	43	61	54	84
Transports	146	168	122,5	151
Loisirs, spectacles et culture	24	45	15,5	44
Enseignement	46	52	57	40
Hôtels, cafés et restaurants	37	52	84	79
Autres biens et services divers	14	78	17	80
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Source : EDM 2000/ DSCN

### 3.6.1.2- Indicateurs de consommation selon les quintiles

#### a) Dépenses mensuelles de consommation finale par personne

La dépense mensuelle de consommation finale des ménages (hors loyer imputé) par personne en 2000 est de 42 000 FCFA et 38 000 FCFA à Yaoundé et à Douala respectivement. Le rapport entre le dernier quintile et le cinquième est de 1 contre 6 à Yaoundé et de 1 contre 7 à Douala.

Comparées avec les résultats des enquêtes dépenses des ménages réalisées dans les capitales politiques des pays de l'UEMOA en 1996, ces données se rapprochent davantage de celles de la ville d'Abidjan.

**Tableau 3.3** : Dépense de consommation finale par tête selon les quintiles à Yaoundé et à Douala en 2000 et dans quelques capitales des pays de l'UMOA en 1996.

Quintile	EDM 2000		EDM 1996		
	Yaoundé	Douala	Abidjan	Dakar	Ouagadougou
1	16 842	15 503	13 075	8 943	5 327
2	26 876	25 188	22 354	15 352	10 203
3	38 102	35 969	30 084	21 870	15 383
4	55 744	52 291	41 749	34 587	24 947
5	116 348	113 991	82 282	85 667	55 710
<b>Ensemble</b>	<b>41 832</b>	<b>38 330</b>	<b>33 462</b>	<b>26 285</b>	<b>18 949</b>

Source : EDM 2000 au Cameroun, EDM 1996 UEMOA<sup>7</sup>

#### b) Part de la dépense d'alimentation<sup>8</sup>

Dans chacune des villes la part des dépenses d'alimentation décroît suivant le niveau de vie mesuré par le niveau de la dépense de consommation finale par personne du ménage. A Yaoundé, elle varie de 25,9% à 43,8% et à Douala de 28,6% à 45,1.

La part des dépenses d'alimentation, de boissons et de tabacs est inférieure à celle que l'on a trouvée dans les pays de l'UEMOA en 1996 quel que soit le niveau de vie.

<sup>7</sup> Ces données sont tirées du document intitulé "La consommation et l'emploi dans les capitales des Etats membres de l'UEMOA", Décembre 1999."

<sup>8</sup> Le terme alimentation regroupe les deux fonctions de consommation "Alimentation, boissons, tabacs" et "Hôtels, cafés, restaurants"

**Tableau 3.4** : Part ( en %) des dépenses alimentaires, de boissons et de tabacs en 2000 à Yaoundé et Douala et dans quelques capitales des pays de l'UMOA en 1996 selon les quintiles.

Quintile	EDM 2000		EDM 1996		
	Yaoundé	Douala	Abidjan	Dakar	Ouagadougou
1	43,8	45,1	51,8	60,8	55,6
2	41,3	41,8	48,2	55,5	51,9
3	38,5	40,5	46,4	52,0	48,7
4	34,6	37,8	44,6	45,9	44,0
5	25,9	28,6	35,9	30,6	34,2
<b>Ensemble</b>	<b>34,6</b>	<b>36,7</b>	<b>43,3</b>	<b>44,2</b>	<b>42,7</b>

**Source** : EDM 2000 au Cameroun, EDM 1996 UEMOA

### 3.6.1.3- Comparaison avec ECAM 96

En 1996, la consommation finale journalière par personne à Douala qui était de 1268 FCFA était supérieure à celle de Yaoundé qui était de 1070 FCFA. En 2000, les deux villes sont au même niveau; 1270 FCFA contre 1267 FCFA. La consommation finale par personne a donc progressé à Yaoundé et a plutôt stagné à Douala. Ce résultat est à mettre en parallèle avec l'amélioration sur le marché de l'emploi à Yaoundé sur la période compte tenu de la corrélation qui existe entre la situation d'activité et le revenu.

### Tableau 3.5 Valeur de la dépense de consommation finale en 1996 et 2000

	Yaoundé		Douala	
	1996	2000	1996	2000
Valeur totale (en millions de FCFA courants)	357	685	582	690
Consommation finale par tête en FCFA courants valorisée aux prix de Yaoundé	119	990	377	870
Consommation finale journalière par tête en FCFA de 1996	390	527	462	518
	700	152	800	990
	1070	1267	1268	1270

**Source**: EDM2000/ECAM96

### 3.7- Conclusion partielle

La réalisation d'une enquête sur les dépenses des ménages a permis d'actualiser les pondérations obsolètes de l'indice actuel datant de 1983/1984 et ainsi de prendre en compte les modifications de comportement des consommateurs depuis cette période et en particulier celles liées à la dévaluation du Franc CFA.

Les résultats de l'enquête sur les dépenses des ménages réalisée en 2000 sont plus fiables que ceux des enquêtes précédentes : taille d'échantillon élevée (plus de 1000 ménages dans chacune des deux agglomérations), utilisation d'une nomenclature actualisée et dérivée de la nomenclature internationale COICOP (Classification Of Individual Consumption by Purpose) du Système de Comptabilité Nationale (SCN93, révision IV)).

#### **IV- PRINCIPALES CONTRAINTES A LA MISE EN ŒUVRE DE L'IHPC**

##### **4.1- Le personnel**

L'insuffisance du personnel en quantité et en qualité constitue la principale contrainte à la pérennisation du projet à Yaoundé et à Douala.

Les relevés des prix pour l'indice harmonisé sont réalisés par les services provinciaux de la Statistique et de la Comptabilité nationale. Ce personnel est composé ainsi qu'il suit :

##### **Yaoundé**

<b>Nom et prénoms</b>	<b>Qualité</b>	<b>Qualification</b>	<b>Observation</b>
Tchouangte Robert	Chef de service	Contractuel d'Amd.	
Tchatchouang Michel	Enquêteur	Technicien de la Statistique	Retraité mais continue de participer aux relevés des prix
Tetang Aboubakar	Enquêteur	Technicien de la Statistique	
Zanga Christian	Enquêteur	Agent Technique de la Statistique	Personnel de l'Administration centrale venu en renfort au Service provincial dans le cadre du Projet.
Ngo Nsehba Anne	Enquêteur	Agent de l'Etat	Personnel de l'Administration centrale venu en renfort au Service provincial dans le cadre du Projet. Retraite en juin 2002.
Toukam Tsague E. Rhaoult	Enquêteur	Licence	Temporaire recruté dans le cadre du projet.

Le personnel propre du service provincial du centre est donc composé de deux personnes seulement. De plus l'une des deux personnes de l'administration centrale qui renforçait l'équipe part en retraite en juin 2002.

### Douala

Nom et prénoms	Qualité	Qualification	Observation
Tamche Joseph	Chef de service	ITS avec DEA	
Seumen Moïse	Enquêteur	Technicien de la Statistique	
Mbella Victor	Enquêteur	Agent Technique de la Statistique	
Sogbo Emilienne	Enquêteur	Agent de l'Etat	Secrétaire reconvertie
Telep Marguérite	Enquêteur	Agent de l'Etat	Secrétaire reconvertie
Djamen Valérie	Enquêteur	Licence	Temporaire

Ce personnel constitue l'ensemble du personnel du Service provincial du Littoral à Douala qui par ailleurs est fortement engagé dans les autres opérations réalisées par la DSCN dans cette ville. De plus, en dehors du chef de service aucune autre personne ne maîtrise l'outil informatique. **Le transfert des opérations de saisie à Douala est une condition nécessaire pour la publication de l'IHPC de Douala dans les délais** car les questionnaires pour certaines catégories de produits sont uniques pour toute l'année. Dans ces conditions, la centralisation de la saisie à Yaoundé entraîne des retards et parfois des blocages pour les agents enquêteurs.

#### 4.2- Le matériel et les fournitures

Le problème d'équipement se pose au niveau central en terme de performantes. Les fichiers des données générés par l'activité de relevés des prix et de calcul des indices sont très importants en quantité et demandent des machines de grande capacité de mémoire. La capacité mémoire des micro-ordinateurs actuellement en service (2 Pentium ) sera dépassée dans les deux prochaines années. De plus, les fournitures suivantes sont très consommées pour les relevés des prix:

- i) les CD (RW) pour la sauvegarde externe,
- ii) les papiers A4 pour le tirage des questionnaires et les diverses publications du service.

Cet état de chose joint à une contrainte forte s'agissant du calendrier de déblocage des fonds pour les relevés mensuels militent pour une certaine autonomie dans la

gestion du budget de cette activité si l'on veut avoir des indices dans les délais obéissant aux normes de nos engagements au Système général de diffusion de données du FMI (SGDD).

## **V - CONCLUSION GENERALE ET RECOMMANDATIONS**

Parmi les indicateurs de la surveillance multilatérale, l'indice des prix à la consommation joue un rôle central car la convergence des taux d'inflation constitue une exigence dans le cadre d'une Communauté Economique et Monétaire. Pour apprécier cette convergence, il est indispensable de disposer d'indices de prix fiables et comparables d'un pays à l'autre.

La mise en place de l'indice harmonisé se justifie par les arguments techniques qui ont été évoqués précédemment.

Cette décision sera également l'occasion pour les Etats de la CEMAC de marquer leur volonté politique de travailler en commun sur le plan statistique en vue d'assurer la convergence de leurs politiques macroéconomiques.

S'agissant particulièrement du Cameroun, la mise en place de l'indice harmonisé dans les villes de Yaoundé et de Douala dont les indices sont pris en compte dans le calcul de l'indice national implique que **la méthodologie CEMAC soit également appliquée dans les trois autres villes prises en compte par cet indice : Bafoussam, Bamenda et Garoua.**

Par ailleurs certains préalables sont indispensables pour une pérennisation de l'indice harmonisé à Yaoundé et à Douala et son extension dans les autres villes:

- 1) Le renforcement en personnel des services provinciaux par l'affectation de techniciens de la statistique (un pour chaque ville) ayant subi au préalable une formation appropriée pour pouvoir superviser et saisir les relevés des prix sur le logiciel de saisie CHAPO.
- 2) Le recrutement et la formation de huit (8) agents temporaires de niveau B.E.P.C minimum, liés à la DSCN par des contrats à durée déterminée de six mois pour l'activité des relevés des prix.

- 3) L'organisation des séances de recyclage du personnel actuel.
- 4) L'équipement des services provinciaux d'un micro-ordinateur spécialement destiné au calcul de l'indice harmonisé des prix car la base de données CHAPO croît très vite et occupe un espace machine assez important.
- 5) Le regroupement physique du service des indices des prix au niveau de l'administration centrale.
- 6) La révision du budget des relevés des prix pour le calcul de l'indice harmonisé à Yaoundé et à Douala qui prendrait en compte les recommandations ci-dessous et qui soit évolutif et non fixe pour intégrer l'inflation (projet de budget en annexe).
- 7) La mise en œuvre des activités pour l'extension de la méthodologie de l'indice harmonisé à Bafoussam, Bamenda et Garoua dont le montant du budget estimatif est de 15 000 000 FCFA (voir annexe).
- 8) La mise à disposition des fonds au service des indices des prix en début de l'exercice budgétaire afin de respecter les calendriers stricts des relevés des prix. Ce budget devra être actualisé avec le taux d'inflation à la fin de chaque exercice.
- 9) Le renouvellement des équipements informatiques du service des indices des prix par l'acquisition de deux micro-ordinateurs de grande capacité mémoire.

## ANNEXES :

A1- Budget annuel pour la calcul de l'IHPC à Douala et Yaoundé à partir de l'exercice 2002/2003.

<b>Poste de dépenses</b>	<b>MONTANT</b>
<b>Total</b>	<b>31 180 000</b>
<b>1. Personnel</b>	<b>13 680 000</b>
1.1 Rémunération du personnel temporaire (4 enquêteurs x 12 mois x 65000 Fcfa)	3 120 000
1.2 Frais de transports	10 560 000
1.2.1. Frais de transport urbain à Yaoundé (2000x20 jrs x 12 mois x 6 pers)	2 880 000
1.2.2. Frais de transport urbain à Douala (2000 x 20 jrs x 12 mois x 6 pers)	2 880 000
1.2.3. Frais de transport du personnel du service central (2000 x 20 jrs x 10 pers x 12 mois)	4 800 000
<b>2. Mission de contrôle à Douala ( 1 pers pendant 7 jrs chaque deux mois)</b>	<b>1 740 000</b>
2.1 Frais de mission (1 mission x 1pers. x 7 jours x 40 000 fcfa)	1 680 000
2.2 Forfait transport Yaoundé - Douala - Yaoundé (1 personne x 6 voyages x 10 000)	60 000
<b>3. Achats de produits+photocopies +frais d'envoi des fiches au Service Central</b>	<b>7 560 000</b>
3.1 Yaoundé (12 mois x 315 000 FCFA)	3 780 000
3.2 Douala mois de avril (12 mois x 315 000 FCFA)	3 780 000
<b>4. Matériel et fournitures (*)</b>	<b>8 200 000</b>
4.1-Matériel et fournitures informatiques	7 700 000
4.1.1- 2 micro-ordinateurs	4 000 000
4.2.2- 2 imprimantes jet d'encre	2 000 000
4.1.3- 2 onduleurs	1 500 000
4.1.3- 4 paquets de disquettes 1,44 mb	100 000
4.1.4- 10 CD RW	100 000
4.1-Papiers photocopie Clairalpha (20 paquets)	500 000

(\*) Cette rubrique se renouvelle après chaque deux ans

A2- Projet de budget pour la mise en œuvre de l'indice harmonisé dans les autres villes entrant dans le calcul de l'Indice national des Prix à la Consommation (INP).

<b>Poste de dépenses</b>	<b>Unité</b>	<b>Quantité</b>	<b>Prix unitaire</b>	<b>Montant en FCFA</b>
<b>TOTAL</b>				<b>15 095 000</b>
<b>I- Travaux d'identification des points de vente et de description des variétés</b>				<b>2 600 000</b>
<b>1.1 Transports urbains du personnel des services provinciaux ( 4 personnes x 3000 x 20 jours x 3 villes)</b>				<b>720 000</b>
<b>1.2-Missions de l'équipe centrale</b>				<b>1 880 000</b>
<b>1.2.1. Frais de mission ( 2 personnes x 25 000 x 20 jours x 3 villes)</b>				<b>1 500 000</b>
<b>1.2.2- Transports pour les missions</b>	<b>Forfait</b>			<b>380 000</b>
Yaoundé/Garoua A/R (avion)	unité	2	170000	340 000
Yaoundé/Bafoussam A/R	unité	2	10000	20 000
Yaoundé/Bamenda A/R	unité	2	10000	20 000
<b>II- Installation, Initialisation et formation sur le logiciel CHAPO</b>				<b>2 600 000</b>
<b>2.1 Transports urbains du personnel du service provincial (4 personnes x 3000 x20 jours x 3 villes)</b>				<b>720 000</b>
<b>2.2-Missions de l'équipe centrale</b>				<b>1 880 000</b>
<b>2.2.1. Frais de mission ( 2 personnes x 25 000 x 20 jours x 3 villes)</b>				<b>1 500 000</b>
<b>2.2.2- Transports pour les missions</b>	<b>Forfait</b>			<b>380 000</b>
Yaoundé/Garoua A/R (avion)	unité	2	170 000	340 000
Yaoundé/Bafoussam A/R	unité	2	10 000	20 000
Yaoundé/Bamenda A/R	unité	2	10 000	20 000
<b>2.3- Matériel et fournitures</b>				<b>9 895 000</b>
<b>2.3.1-Informatiques</b>				<b>9 795 000</b>
Micro-ordinateurs (Pentium III)	unité	3	2 000 000	6 000 000
Onduleurs	unité	3	750 000	2 250 000
Imprimantes	unité	3	500 000	1 500 000
Disquettes	Paquet de 12	3	15 000	45 000
<b>2.3.2- Autres fournitures</b>	<b>Forfait</b>			<b>100000</b>

### A3- Liste des publications du projet (documents techniques exclus).

- ◊ Argumentaire pour le passage à l'Indice harmonisé au Cameroun ;
- ◊ Guide de l'Indice harmonisé des Prix à la Consommation (IPHPC)
- ◊ La situation d'activité des populations ;
- ◊ La situation socio-démographique ;
- ◊ Le cadre de vie ;
- ◊ L'accès à la propriété immobilière ;
- ◊ La possession des biens durables ;
- ◊ EDM 2000 : coefficients budgétaires (document interne);
- ◊ EDM 2000 : coefficients de pondération de l'IHPC (document interne);
- ◊ EDM 2000: consommation finale des ménages ;
- ◊ Expérience camerounaise en matière d'apurement d'enquêtes sur les dépenses des ménages : le cas de l'EDM2000.

### A4- Liste nominative du personnel ayant pris part au projet.

	<b>Nom et prénom</b>	<b>Qualité</b>
<b>Coordination</b>	TEDOU Joseph	Directeur de la Statistique et de la Comptabilité nationale
	LIBITTE Paul Roger	Sous Directeur des statistiques démographiques et sociales
	TCHAMDA Claude	Responsable technique
<b>Personnel cadre d'appoint</b>	NANTCHOUANG DJIOKOUÉ	
	Azer	
	NKABKOB LONDJOU	
<b>Reprographie</b>	Thio'mi	
	IKOUMA MINDANG	
<b>Secrétariat</b>	TCHOWOMPI née	
	MAKOUDOM TCHOUP	
	Léontine	
	JEUKE née FOUEDJIO	
	Juliette Aimée	

## Volet Prix

### Administration centrale

SIAGAM née Djuegouo Jacqueline WABO Jean Pierre	Chef de service des indices des prix à la consommation Cadre du Volet
---	---

### Yaoundé

TCHOUANGTE Robert TCHATCHOUANG Michel TETANG ABOUBAKAR ZANGA Christian NGO NSEHBA Anne NJIONDJIP Yves TOUKAM TSAGUE Evharyste Rhaoult	Chef de Service provincial Agent enquêteur -#- -#- -#- -#- -#-
--	--

### Douala

TAMCHE Joseph SEUMEN Moïse MBELLA Victor SOBGO Emilienne TELEP Marguérite DJAMEN Valerie	Chef de Service provincial Agent enquêteur -#- -#- -#- -#-
---	---

## Volet enquête

### Douala

TAMCHE Joseph	Superviseur
OWONA Robert MOUAFO Bienvenu JAZET Fidèle NGAKANO Roger DOUN Emmanuel Léonard NGATCHOU PANANG Robert NJONKOUÉ Emmanuel MVONDO Tobie KEMGNE Jean Jacques TEGUEU Maurice NANA S. Sylver	Contrôleur -#- -#- -#- -#- -#- -#- -#- -#- -#- -#- -#-
SONG Zacharie ABOMO Irene Françoise FOLAKEMI MOUTTO ABODEL MISPA Jacqueline E.T. SONE DOUALA Eric GUIFFO T. Martin Pascal TADJUIDJE David KAMTCHUENG Brigitte	Agent enquêteur -#- -#- -#- -#- -#- -#- -#-

BEKO P. Sidonie	-#-
DJAMEN Valérie	-#-
TEDOM Igor	-#-
TCHASSEM Eric	-#-
TSAGUE (Dym)	-#-
GNEMMOGNE	-#-
IKENG Elise	-#-
MBACK Achille	-#-
KAMDEM Augustine	-#-
NSOMO Alice	-#-
BENGA Gustave	-#-
BAKONDON Etienne	-#-
NJONKOUÉ N. Emmanuel	-#-
TAMO Olivier	-#-
SEN NKAKE	-#-
NJONKOIE F. Nasser	-#-
MVONDO Tobie	-#-
MBONGTEINDA K.	-#-
NANKAP NANA	-#-
NITCHEU Rose	-#-
Jean Jacques BEMGNE	-#-
EPEE DIBONGUE	-#-
FODJONG BOUOPDA	-#-
Hyppolite	
NKAKE ESSOME	-#-
TIMTCHOUA Guylain Aimé	-#-
NDJEYIHA Lydie	-#-
MONGO Thomas	-#-
NOGHA Rodrigue	-#-
NDOLO Hélène	-#-
TEGUEU Maurice	-#-
SIAKO Emmanuel	-#-
SIEWE Joséphine	-#-
TCHANKA Paule Amelie	-#-
ZANGUE Romuald	-#-
METUENO Stéphanie	-#-
SAAHMI Armand	-#-
EKOE Souga F.	-#-
POUAHA T. Fabien	-#-

## Yaoundé

MBA Martin	Superviseur
FOMO Marie Antoinette	Contrôleur
NYELE ABANDA Marie	-#-
Damaris	
ABANDA Ambroise	-#-
KOUAGHO Tchuisseu Eric	-#-
MIENGUE André	-#-
DONGMO MARTIN	-#-
SONG Esaïe Frédéric	-#-

ZE ABONDO	-#-
DZOSSA Anaclet	-#-
JAZET Eric	-#-
NIEKOU Rosalie	-#-
AGHOUKENG JIOFACK	Agent enquêteur
Jean	
AVA Jean Paul	-#-
BAFFOUT DJAPALIM	-#-
Marcelle	
BAKOLON EGNEGUE	-#-
Bertrand	
BOUMBO MINKOUA Marie	-#-
Denise	
EKANI NDJODO Valentin	-#-
EKWALA Firmin Aimé	-#-
ELOMO Reine Michelle	-#-
FONKOU Valentin	-#-
KABEYENE ZOUAM Rosalie	-#-
Edvige	
KAMENI Marie Pascal	-#-
KETCHA NANA Odile	-#-
MADZIGAING CHETEU	-#-
Brigitte	
MBARGA Constantin	-#-
Jacques M.	
MEKE KOUDINE Philémon	-#-
MENYE BITE valery	-#-
Mme DZOKOU née	-#-
NGANTCHOU H	
Mme NJEKOUI Théràmène	-#-
MONTHE Jeanne	-#-
MOUANDJO NGOLLO	-#-
Emmanuel	
MUKAM Rosine	-#-
MVE MEWOUTOU Robert	-#-
NANA SIEWE Lévis Pascal	-#-
NDJONJIP Yves Merlin	-#-
NGANDJON René	-#-
NGAZANG YENE Angeline	-#-
Bernadette	
NGEMA NTSAMA César	-#-
Aimé	
NGUELE Lucie Marie H.	-#-
NGUIOBOU MENAGUE	-#-
Anne Félicité	
NYA NGAMGA Nadège	-#-
OWONO André	-#-
TAGUIMDJEU Mathurin	-#-
Désiré	

TAKOUGOUM Sylvestre	-#-
TCHOUAGMO TCHAPI Ruth	-#-
Carine	
TEKENG NGUIMATSIA	-#-
Jérémie	
TEUMO Henri	-#-
THOULE Romain Sisinnus	-#-
TSAFACK TSOBGNY Serge	-#-
YAP Huguette	-#-
MOUNDI YACOUBOU	-#-
YIAGNIGNI VENEMBOUO	-#-
Nicole	

### Saisie et exploitation

HAKOUA Ambroise	Superviseur
EBODE Onana Aloys	Moniteur
Samuel – SAND NDIBI	-#-
KAMDEM Gustave	-#-
Djoubbissié David	-#-

MBEMBE Mirienne	Agents de saisie
FOAM NTOUBE Beaujely	-#-
GUIMTSIA Benjamin	-#-
ATANGANA Chantal	-#-
DONGMO Ernestine	-#-
KAMGA Michel	-#-
LITTA SIMEN Berthe	-#-
MESSOMO Philomène	-#-
NGO NEMY Rose	-#-
NGOUANTEU Irène	-#-
SAMOBO EKONO C.	-#-
TANTCHOU Yves K.	-#-
TCHOUPOU MELI	-#-
TCHUITIO Roslaine	-#-
TIETCHAC Kameni L.	-#-
YIMTHI Solange	-#-